

Les étudiants divisés sur l'Inami

UNIVERSITÉ Réactions en cascade sur le filtre en fin de première bac médecine

C'est peu dire que nos révélations de jeudi matin, sur le filtre à l'entrée des études de médecine, ont mis le feu aux poudres.

Pour mémoire, sous la pression de la ministre fédérale Maggie De Block, le ministre francophone de l'Enseignement supérieur Jean-Claude Marcourt devait prendre des dispositions afin que le nombre d'étudiants diplômés médecins corresponde désormais au nombre de numéros Inami mis à disposition par le Fédéral. Ceci dans un contexte où l'on compte des étudiants surnuméraires par milliers. En décembre dernier, un accord était intervenu entre les deux niveaux de pouvoir : De Block garantissait un numéro Inami à tous les étudiants actuels et publiait (enfin) le cadastre actualisé de la profession, tandis que Marcourt garantissait la mise en place d'un système de filtre pour que cela ne se reproduise pas. Ce sont les grandes lignes de ce système que *Le Soir* présentait jeudi. Pour mémoire, doyens, recteurs, ministre et une partie des étudiants ont un consensus sur l'instauration d'un concours en fin de première bac. Les lauréats de ce concours – dont le nombre serait calqué sur les numéros Inami disponibles – auraient la certitude d'obtenir le fameux numéro Inami au terme des études. Le système comporte un risque : les étudiants qui auraient réussi leur année sans se classer au concours pourraient être tentés d'introduire un recours. Pour y pallier, des représentants étudiants proposent un système d'attestations A et B (les A seraient réservées aux lauréats du concours, les B aux « reçus-collés » qui exerceraient dans les branches de la médecine ne requérant pas de numéro Inami). Si doyens, recteurs, ministre et une partie des étudiants y sont favorables, d'autres le sont moins. Réactions en vrac.

Les étudiants. Un temps unis, les étudiants sont désormais profondément divisés sur ce dossier. La FEF (Fédération des étudiants francophones), qui s'est toujours opposée à un filtre, a exprimé jeudi soir tout son courroux d'avoir vu le ministre avancer, avant une

rencontre programmée pour ce vendredi. Concurrente sur ce terrain, l'Unecof (Union des étudiants de la Communauté française) a réagi par communiqué vendredi soir. Le ton est, disons, glacial : « *La FEF a décidé unilatéralement de rendre impossible le bon fonctionnement de la plateforme commune. Il était dès lors impossible de pouvoir en venir à un consensus quelconque. La faute en revient entièrement à la FEF qui n'a, encore une fois, pas voulu faire face à la réalité de la situation. Nous lui rappelons également qu'elle n'est pas le seul organe représentatif. Nous lui saurions donc gré de ne pas s'en remettre uniquement à ses propres idées afin de représenter les étudiants de façon soi-disant pertinente !* »

Si la FEF refuse tout filtre, si l'Unecof abonde dans le sens du ministre, les étudiants de l'ULB (université pourtant affiliée à la FEF) plaident, eux, pour un examen d'entrée à la flamande. « *On pensait que le dialogue était ouvert, nous avons été reçus par le ministre, mais nous avons vite compris qu'il avait déjà décidé,* réagit Gilles Dosin, délégué

étudiant pour les 4^e masters médecine à l'ULB. *Nous regrettons que certains groupes de pression étudiants dont la légitimité peut être remise en cause, jettent le flou dans le secteur. Nous continuons à plaider pour un examen d'entrée avec une année propédeutique.* »

Les politiques. C'est évidemment le jeu de l'opposition, mais deux partis politiques ont réagi sur le dossier. Ecolo d'abord : *« Alors même que le processus de concertation – NDLR : des auditions ont eu lieu cette semaine au parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles – vient donc de démarrer, le ministre Marcourt expose sa solution. En agissant ainsi, il montre son mépris total pour le processus de concertation mis en place par le parlement. Mais surtout, il fait un grand pas en arrière dans ce dossier tumultueux »*, dit le député Philippe Henry.

Le MR ensuite : *« C'est une solution porteuse d'injustices, fort peu motivante, et inéquitable pour les étudiants. La solution du bon sens reste l'instauration d'un véritable examen d'entrée, avant le début de la première année, et la possibilité de suivre une année propédeutique pour ceux qui échoueraient »*, rappelle Françoise Bertieaux, chef de groupe MR au parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

La ministre De Block. Au fait, qu'en pense la ministre Maggie De Block ? Pas grand-chose à ce stade... *« Nous voulons un système efficace qui garantit que les surplus d'étudiants ne se reproduiront plus. Nous voulons aussi que toutes les parties – Etat fédéral, Communauté flamande et Fédération Wallonie-Bruxelles – soient tous d'accord sur les systèmes de filtre mis en place »*, nous indique sa porte-parole. Qui plus est, *« le filtre n'a rien à voir directement avec le cadastre, il doit être installé très vite pour réguler le nombre d'étudiants. Ensuite, le cadastre servira de base à une nouvelle planification »*. Pas sûr que du côté francophone on se contente de cette interprétation des accords de décembre. ■